



Circulaire no. : 2851

Domaine : Information/Elections

COMMUNE DE SANEM	
COURRIER ENTRE LE	
13 AVR. 2010 @	
SUIVI	SEOR
INFO	
REM.	

Circulaire

aux administrations communales

par l'intermédiaire de Messieurs les Commissaires de district
à Luxembourg, Diekirch et Grevenmacher

**Objet : Elections législatives de la République tchèque
Ouverture d'un bureau de vote pour les ressortissants tchèques**

Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Je viens d'être saisi par Monsieur le Ministre des Affaires étrangères au sujet de l'ouverture d'un bureau de vote pour les ressortissants tchèques à l'occasion des élections législatives de la République tchèque, qui se dérouleront les 28 et 29 mai 2010.

Afin de permettre aux ressortissants tchèques d'exercer leur droit de vote, l'ambassade de la République tchèque au Grand-Duché de Luxembourg instaurera dans ses locaux, sis à 2, Rond-point Schuman, L-2525 Luxembourg, un bureau de vote qui sera ouvert le vendredi, 28 mai 2010 de 14.00 à 22.00 heures et le samedi, 29 mai 2010 de 08.00 à 14.00 heures (heures locales).

Je vous prie de bien vouloir porter cette mesure à la connaissance du public concerné par les voies les plus appropriées.

Veuillez agréer, Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région

Jean-Marie Halsdorf